

entreprise europe



L'Europe à la portée de votre entreprise.

SUD-OUEST FRANCE



CHAMBRE REGIONALE
DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
DU LIMOUSIN



CHAMBRE REGIONALE
DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE
MIDI-PYRENEES



CHAMBRE REGIONALE
DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
POITOU - CHARENTES



Vos contacts en Région

AQUITAINE : Amélie Burtin
aburtin@aquitaineinternationale.com

LIMOUSIN : Charlene Caussanel
c.caussanel@limousin.cci.fr

MIDI-PYRÉNÉES : Emilie Vicq
emilie.vicq@midi-pyrenees.cci.fr

POITOU CHARENTES : Maria Voronetskaja
m.voronetskaja@poitou-charentes.cci.fr

FICHE PRATIQUE:

PROGRAMME EUROPEEN LIFE+

Qu'est-ce que le programme européen LIFE+?

LIFE est l'instrument financier de l'Union Européenne destiné à soutenir les projets de conservation de l'environnement et de la nature au sein de l'Europe et de certains pays tiers.

Il vise à contribuer à la mise en œuvre et au développement de la politique et de la législation environnementales européennes, en cofinçant des projets pilotes ou de démonstration à valeur ajoutée européenne.

Depuis 1992, ce programme a cofinancé plus de 3000 projets, contribuant ainsi à hauteur de 2 milliards d'euros à la protection de l'environnement. Ce programme a été reconduit à plusieurs reprises. Le programme actuel LIFE+, doté d'un budget de 2.143 milliards d'euros, s'étend sur la période 2007-2013.



European Commission
Enterprise and Industry

Quels types de projets sont soutenus par LIFE+ ?

Le programme LIFE+ se décompose en trois grands volets :

LIFE+ Politique environnementale et Gouvernance

Il soutient des projets technologiques ou pilotes qui contribuent à la mise en œuvre de la politique environnementale européenne et au développement d'idées innovantes, de technologies, de méthodes et d'instruments.

Il aide également les projets destinés à contrôler les pressions sur notre environnement (notamment le contrôle sur le long terme des forêts et des interactions environnementales). Le **taux de cofinancement est de 50%**.

LIFE+ Environnement porte sur les thèmes suivants:

- Air
- Energie & climat
- Management environnemental
- Industrie & production
- Environnement urbain & qualité de vie
- Sol, utilisation de la terre & agriculture
- Déchets
- Eau

LIFE+ Nature et Biodiversité

Il soutient des projets (bonnes pratiques ou projets de démonstration) destinés à mettre en œuvre les Directives Habitats, Oiseaux et du réseau Natura 2000.

Il cofinance également des projets innovants ou de démonstration qui contribuent à l'objectif général de l'Union Européenne de freiner la perte de biodiversité. En moyenne, le **taux de cofinancement est de 50%** et peut parfois atteindre 75%.

LIFE+ Nature et Biodiversité porte sur les thèmes suivants:

- Côtes, mers et pêche
- Forêts
- Prairies, buissons et marais
- Rivières et lacs
- Marécages
- Espèces animales et végétales

LIFE+ Information and Communication

Il **cofinance jusqu'à 50%** des projets de diffusion d'information sur des thématiques environnementales, de protection de la nature et de conservation de la biodiversité, telles que le changement climatique.

Il peut également soutenir des campagnes de sensibilisation et de formation sur la prévention des feux de forêt.

Exemples de projets français soutenus par LIFE+ 2009 :

ENV/FR/000594 – IRIS : Démonstration de la viabilité industrielle d'une nouvelle chimie permettant de produire des solvants respectueux de l'environnement à partir de déchets de nylon.

→ Objectif: démontrer la faisabilité à l'échelle industrielle d'un processus chimique catalytique innovant destiné à convertir les coproduits de la chaîne du nylon polyamide-66 en un nouveau solvant écologique et sûr : Rhodiasolv Iris, qui est biodégradable, non-toxique, non-cancérigène et non-irritant.

ENV/FR/000595 - AETHER : Démonstration de réduction d'émission de CO2 grâce à la production d'une catégorie innovante de ciments.

→ Objectif: montrer la faisabilité d'une production à échelle industrielle d'un nouveau ciment à émissions de CO2 réduites comparé au ciment Portland employé habituellement dans les installations industrielles.

Exemples de projets français soutenus par LIFE+ 2009 :

NAT/FR/000582 - CAPE DOM : Conservation des espèces d'oiseaux menacées et leurs habitats dans les DOM par l'utilisation d'outils de conservation démonstratifs.

→ Objectif : arrêter la perte de biodiversité dans 3 DOM (Réunion, Martinique et Guyane française) en testant des outils de gestion démonstratifs et innovants destinés à protéger les espèces d'oiseaux menacées et leurs habitats, et en diffusant ces résultats parmi les autres régions les plus éloignées de l'Union européenne.

NAT/FR/000583 - MULETTE : Conservation de la moule perlière d'eau douce (mulette perlière) dans le massif armoricain.

→ Objectif : restaurer la population de la moule perlière dans le massif armoricain. Le projet vise 6 sites Natura 2000 réputés être des réserves pour les populations de moule perlière de l'ouest de la France.

Exemple de projet portugais soutenu par LIFE+ 2009 :

INF/PT/000045 - ECO-COMPATÍVEL : Communiquer sur la durabilité de l'économie, de l'homme et de la biodiversité dans les sites du réseau Natura 2000 dans l'Archipel de Madeire

→ Objectif : renforcer sur le long terme, à travers des activités de sensibilisation et éducatives, la compatibilité du développement régional et territorial dans l'Archipel de Madeire (des activités socio-économiques: tourisme, pêche et agriculture) avec la politique européenne de conservation de la biodiversité (notamment la gestion des réserves naturelles Natura 2000, habitats et espèces protégées).

Qui peut participer ?

Peuvent participer tous les organismes publics ou privés, opérateurs économiques et institutions légalement implantés dans l'Union Européenne.

A noter que dans le cadre de ce programme européen, deux options sont possibles:

- ↳ les propositions peuvent être présentées par un seul candidat (par exemple une seule entreprise)
OU
- ↳ les propositions peuvent être présentées par un consortium regroupant un coordinateur et un ou plusieurs partenaires associés. Chaque consortium peut être national ou transnational.

Quels sont les critères d'éligibilité ?

Les projets doivent satisfaire les critères suivants :

- Présenter un intérêt européen dans le sens où ils apportent une contribution significative à l'accomplissement général de l'objectif de LIFE+ ;
- Etre techniquement et financièrement cohérents et réalisables, tout en fournissant un bon rapport coût-efficacité ;
- Lorsque cela est possible, promouvoir les synergies entre les différentes priorités énoncées dans le sixième programme d'action communautaire pour l'environnement (synthèse de ce sixième programme: http://europa.eu/legislation_summaries/agriculture/environment/l28027_fr.htm) et l'intégration environnementale.

De plus, afin d'assurer la valeur ajoutée européenne, les projets doivent comporter au moins un des critères suivants :

- Un projet innovant ou de démonstration, lié aux objectifs environnementaux européens, ce qui inclut la diffusion de bonnes pratiques, savoir-faire ou technologies ;
- Une bonne pratique ou un projet de démonstration pour la mise en œuvre des Directives Oiseaux et Habitats ;
- Une campagne de sensibilisation et une formation spéciale pour les agents impliqués dans la prévention des feux de forêts ;
- Des actions de développement et de mise en œuvre des objectifs européens harmonisés de contrôle des forêts et des interactions environnementales sur le long terme.

Comment participer ?

Le programme LIFE+ fonctionne par appel à propositions. Une entreprise souhaitant bénéficier d'une subvention dans le cadre de ce programme doit tout d'abord attendre la publication de l'appel à propositions annuel et adapter son projet aux priorités fixées dans le cahier des charges de cet appel à propositions.

Cependant, les entreprises intéressées peuvent d'ores et déjà préparer leurs projets sur la base du dossier de candidature de l'appel lancé en 2010, accessible sur le lien suivant : <http://ec.europa.eu/environment/life/funding/lifeplus2010/call/index.htm>, tout en ayant à l'esprit que des changements pourront avoir lieu dans le prochain appel 2011.

Pour connaître les projets financés dans le cadre de ce programme, consultez la base de données des projets LIFE :

<http://ec.europa.eu/environment/life/project/Projects/index.cfm>

Cela vous permettra de ne pas proposer un projet ayant déjà bénéficié d'un financement dans le cadre de LIFE+, et augmentera vos chances de voir votre projet aboutir !

Le prochain appel pour 2011 sera publié en FEVRIER ; les dossiers de participation seront recevables jusqu'au mois de mai, ce qui laisse 3 mois pour rédiger et consolider tout projet.

Pour être informé de cette publication, abonnez-vous à notre site pour recevoir directement l'alerte sur votre boîte email.

Pour vous abonner gratuitement, cliquez sur le lien suivant :

<http://tinyurl.com/abonnementEntrepriseEurope>

Pour toute aide à ce sujet, n'hésitez pas à nous contacter (voir page 1 de la fiche).